

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 1^{er} décembre 2025

Faits saillants

- **Le Conseil fédéral a adopté le projet de mandat de négociation en vue d'un accord commercial avec les États-Unis**
- **Le Conseil fédéral présente un paquet de mesures visant à alléger la charge réglementaire**
- **Le salaire médian calculé à 7 024 CHF en 2024**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/12	Var. vs 20/11
EUR/CHF	0,9340	+ 0,6 %
USD/CHF	0,7997	- 0,7 %
SMI	12894	+ 2,8 %
Taux 10a	0,173 %	- 2 pb

Macroéconomie

Droits de douane américains : A la suite de la déclaration d'intention conjointe avec l'administration Trump pour réduire les surtaxes douanières américaines à 15 % (cf. [Veille économique et financière du 7 au 14 novembre](#)), le Conseil fédéral a adopté le projet de mandat de négociation en vue d'un accord commercial juridiquement contraignant avec les États-Unis. Ce projet sera à présent mis en consultation auprès des Commissions de politique extérieure du Parlement et auprès des cantons. Dans le cadre des négociations, le Conseil fédéral soutient que les domaines suivants seront notamment traités : i) circulation des marchandises : la Suisse est prête à envisager des concessions tarifaires supplémentaires, compatibles avec sa politique agricole, si les Etats-Unis sont également disposés à accorder des concessions supplémentaires ; ii) obstacles non tarifaires au commerce et commerce des services : il sera examiné les possibilités de réduire les contraintes bureaucratiques et techniques dans certains domaines ; iii) commerce numérique : le Conseil fédéral entend maintenir l'exemption tarifaire sur les transmissions électroniques et confirme qu'il renonce à introduire un impôt sur les services numériques ; iv) sécurité économique : il est prévu de s'appuyer sur la coopération qui prévaut en matière de contrôle des investissements et des exportations et de sanctions, tout en garantissant la souveraineté et la neutralité de la Suisse ; v) investissements : les entreprises suisses investiront au moins 200 Mds USD aux États-Unis au cours des cinq prochaines années. Enfin, parmi les autres thèmes de coopération à l'ordre du jour figurent notamment les marchés publics, la propriété intellectuelle, le développement durable et la formation professionnelle.

Compétitivité : Comme annoncé en août (cf. [Veille économique et financière du 8 au 22 août](#)), le Conseil fédéral poursuit ses efforts pour renforcer la compétitivité de la place économique suisse, pénalisée par les surtaxes douanières américaines et l'appréciation du franc suisse, et a adopté un paquet de 28 mesures concrètes visant à alléger la charge réglementaire pour les entreprises, concernant notamment la TVA, l'impôt anticipé, le droit de timbre, la durée du travail et le chômage partiel. Ces mesures s'ajoutent à 32 autres actions qui seront directement mises en œuvre par les départements responsables, sans décision du Conseil fédéral. Dans certains domaines, comme la

protection des données, les allocations familiales ou le commerce de jouets, le Conseil fédéral procèdera à un examen approfondi en vue de proposer des allégements. Enfin, la numérisation offre aussi un important potentiel d'allégement, mais nécessite des investissements publics. Ces mesures cumulées, dont un bilan sera présenté à l'automne 2026, devraient conduire à une réduction significative des charges administratives, mais le Secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco) a précisé ne pas pouvoir estimer à ce stade le potentiel d'économies qui pourrait être réalisé. Selon une étude d'Economiesuisse, de l'USAM et de l'Union patronale, la bureaucratie coûterait jusqu'à 30 Md CHF par an à l'économie. Si les milieux économiques ont salué ce projet, ils ont souligné son insuffisance, demandant davantage de progrès dans la numérisation et la standardisation des procédures administratives et des réformes significatives en matière de droit du travail ou de sécurité.

Parallèlement, le Conseil fédéral poursuit ses travaux pour renforcer durablement la compétitivité, notamment via des études sectorielles régulières (marchés publics, pharmaceutique, possibilité de recours contre des projets de construction, industrie). Il applique également la loi LACRE (loi fédérale sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises), qui impose d'évaluer systématiquement les coûts réglementaires pour les entreprises en amont de chaque projet législatif. Enfin, il est prévu que le Conseil fédéral présente au 1^{er} semestre 2026 un état des lieux des défis à moyen et long terme liés à la fiscalité, notamment dans le contexte des développements internationaux relatifs à l'imposition minimale de l'OCDE.

Salaires : En 2024, le salaire médian en Suisse s'élevait à 7 024 CHF bruts par mois pour un plein temps, selon l'Office fédéral de la statistique. Les 10 % de salariés les moins bien payés gagnaient moins de 4 635 CHF, tandis que les 10 % les mieux rémunérés dépassaient 12 526 CHF. Les écarts sont restés stables en termes relatifs depuis 2008, avec une hausse de +18 % (environ +12 % inflation déduite) pour le seuil des bas salaires et de +17 % pour celui des hauts salaires (environ +11 % inflation déduite). Les écarts entre branches sont importants : les salariés médians des industries du tabac (14 304 CHF) et pharmaceutique (10 159 CHF) et des banques (10 723 CHF) dépassent largement le salaire médian global, contrairement à l'hébergement-restauration (moins de 4 800 CHF) et les services personnels (moins de 4 500 CHF). L'écart salarial entre hommes et femmes continue de se réduire (8,4 % en 2024 contre 11,5 % en 2018). Enfin, le canton de Zurich affiche le salaire médian le plus élevé (7 502 CHF), et le Tessin le plus bas (5 708 CHF).

Croissance : Selon le Secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco), le PIB suisse a reculé au 3^{ème} trimestre de -0,5 % par rapport au trimestre précédent (données corrigées des événements sportifs), confirmant l'estimation flash publiée mi-novembre. Ce recul confirme l'essoufflement observé au 2^{ème} trimestre (+0,2 %), après une croissance supérieure à la moyenne au 1^{er} trimestre (+0,8 %) en raison de la hausse anticipée des achats américains de produits suisses avant l'entrée en vigueur des surtaxes douanières. Cette baisse du PIB est avant tout imputable à l'industrie chimique et pharmaceutique (-7,9 %), tandis que la croissance dans le secteur des services a été inférieure à la moyenne.

Prévisions conjoncturelles : L'économie suisse devrait enregistrer une croissance modérément basse en 2026, selon les dernières prévisions (non corrigées des événements sportifs) : l'OCDE s'attend à voir le PIB réel augmenter de +1,2 % (après +1,1 % en 2025) et les économistes d'Economiesuisse et de Raiffeisen, de +1,0 % seulement (après +1,2 % en 2025). Cette progression reste freinée par les incertitudes mondiales, qui pèsent sur les exportations et les investissements. Si l'accord récent avec les États-Unis limite les risques pour les secteurs exportateurs, la demande européenne et chinoise reste atone. En interne, la consommation privée, soutenue par la hausse des salaires réels et une inflation très faible (+0,5 % prévu en 2026), constitue le principal moteur de croissance, tandis que le marché du travail, après des années de pénurie, montre des signes de ralentissement avec un chômage attendu autour de 3,0 à 3,5 % (au sens du Seco). A titre de comparaison, le Secrétariat d'Etat à l'Economie avait publié une prévision de croissance de 1,2 % pour l'année prochaine (toujours non corrigée des événements sportifs) avant l'accord sur les droits de douane américains.

Inflation : L'inflation a à nouveau surpris un peu à la baisse en novembre, tombant à 0 % en glissement annuel, en-dessous du consensus qui prévoyait +0,1 %, et après +0,1 % en octobre. L'inflation sous-jacente a reculé de 0,1 point à +0,4 % en glissement annuel. La prévision d'inflation moyenne pour le 4^{ème} trimestre devrait ainsi être revue à la baisse par la Banque nationale suisse (BNS) lors de sa réunion de politique monétaire le 11 décembre, même si une hausse de l'inflation est prévue pour le

mois de décembre (+0,2 % en glissement annuel selon les économistes d'UBS). Le niveau bas de l'inflation en octobre et novembre relance le débat sur un éventuel retour à des taux directeurs négatifs par la BNS (alors que son taux directeur est nul depuis juin). A ce stade, les économistes estiment que ce scénario ne sera pas celui choisi lors de la réunion du 11 décembre : un retour à des taux négatifs nécessiterait en effet une détérioration substantielle des perspectives d'inflation à moyen terme et la BNS a récemment indiqué qu'elle pouvait tolérer temporairement des taux d'inflation négatifs.

Marché du travail : En novembre, le taux de chômage au sens du Seco s'est maintenu à 2,9 %. Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 138 860 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une hausse de +2,7% sur un mois. Sur un an, le nombre d'inscrits a progressé de +14,7 %. Le contexte d'incertitude accrue, aggravé par la fragmentation économique mondiale, la hausse des coûts et l'impact de l'intelligence artificielle sur les restructurations devraient néanmoins pousser le chômage encore à la hausse au cours des prochains mois, la fin d'année ayant été marquée par des annonces de suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs.

Emploi : Au 3^{ème} trimestre, l'emploi en Suisse (hors agriculture) n'a progressé que légèrement (+0,1 % sur un an, après +0,3 % au T2), avec plus de 5,5 millions de postes, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) ; 2,3 millions d'entre eux étaient à temps partiel (occupés à 69 % par des femmes). Le secteur secondaire a perdu 7 600 emplois (-0,7 %, après -0,5 %), signe des difficultés récentes de l'industrie, et le tertiaire en a gagné 10 400 (+0,2 %, après +0,6 %). Selon l'OFS, les entreprises ont de moins en moins de difficultés à trouver du personnel : les postes vacants ont baissé, de -10,5 % sur un an, à 88 400 offres non pourvues. Pour rappel, le taux de chômage au sens du BIT s'élevait à 5,1 % au 3^{ème} trimestre (contre 4,7 % il y a un an).

Fiscalité : Lors d'une votation populaire le 30 novembre, l'initiative « Pour l'avenir », qui proposait de taxer à 50 % les successions et donations dépassant 50 M CHF afin de financer des mesures climatiques, a été refusée par 78 % des votants, avec un rejet dans tous les cantons. Le taux de participation s'est élevé à 43 %. La Suisse romande a montré une opposition un peu moins forte, mais elle reste largement majoritaire (68 % de « non » à Genève par exemple). Seules les villes de Berne et de La Scheulte (dans le Jura bernois) ont soutenu le texte. Les opposants – partis de droite et organisations économiques – dénonçaient un impôt jugé « confiscatoire ». Les Jeunes socialistes, auteurs de l'initiative, estiment pour leur part avoir subi une « campagne de diffamation » de la part des milieux économiques.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtrésor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay